

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

2 avril 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, à la salle l'Accueil, mardi le 2 avril 2024, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire M. Pierre Godbout et à laquelle sont présents :

MM. les conseillers Réal Rancourt, Tony Rancourt et Hugh Fortier
M^{mes} les conseillères Valérie Rancourt et Francine Vallières

Était absente M^{me} la conseillère Priscillia Lefebvre.

M^{mes} Katy Rivard greffière-trésorière/directrice générale et Jessica Couillard greffière-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2024-04-34 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Hugh Fortier, appuyé par Francine Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Présentation du plan annuel forestier 2024-2025 par M. Patrick Paiement du Groupement Forestier Coopératif Abitibi

2024-04-35 Adoption du procès-verbal de la séances ordinaire du 4 mars 2024

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2024 soit adopté tel que rédigé.

2024-04-36 Approbation des comptes

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Tony Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 50 369.28 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés tel que présentés.

2024-04-37 Rapport trimestriel

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Francine Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le rapport trimestriel pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2024 présenté par la secrétaire-trésorière/directrice générale soit adopté tel que présenté.

2024-04-38 Demande d'aide financière au fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux

ATTENDU QUE le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur des lots épars et les blocs de lots (lots sous convention d'aménagement forestier);

ATTENDU QUE l'année de référence s'échelonne du 1^{er} janvier au 31 décembre;

ATTENDU QUE trois dates de dépôt de projet sont établies, soient le 31 mars, le 31 août et le 30 novembre de chaque année;

ATTENDU QUE la municipalité de Poularies demande une aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux pour la réalisation des activités suivantes :

- Scarifiage TTS
- Reboisement
- DPM
- Construction chm (05)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Valérie Rancourt résolu à l'unanimité des conseillers présents de présenter une demande d'aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest pour un montant de 101 818.53 \$.

Il est également résolu que M. le Pierre Godbout, maire, soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Poularies tous les documents nécessaires à cette demande.

2024-04-39 Révision budgétaire 2024 de l'office municipal d'habitation de l'Arc-en-ciel

Il est proposé par Tony Rancourt, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la révision budgétaire 2024 de l'Office municipal d'habitation de l'Arc-en-ciel. Cette révision mentionne une augmentation de la contribution de la municipalité de Poularies de 1191 \$.

2024-04-40 Demande à la fabrique de la paroisse Sainte-Rose

Une partie du stationnement entre la municipalité et l'église appartient à la fabrique de la paroisse Sainte-Rose.

Il est proposé par Hugh Fortier, appuyé par Francine Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la fabrique la possibilité d'acheter la partie du stationnement jusqu'en arrière de l'église.

La Municipalité s'engage à payer les frais de cadastre.

Le stationnement restera accessible à tous tel que présentement.

2024-04-41 Peinture de la caserne

Il est proposé par Hugh Fortier, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Labbé Peintre inc. pour effectuer les travaux de peinture de l'extérieur de la caserne. Le coût des travaux est de 7 887 \$ avant taxes.

2024-04-42 Affiche du 100^e

Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'une affiche du 100^e de Poularies pour installer près du parc de la fontaine. Le coût selon la soumission d'Impression Recto Verso est de 261.65 \$ avant taxes.

2024-04-43 Demande du Club Optimiste

Le club optimiste de La Sarre relance la semaine de jeunesses le samedi 1^{er} juin 2024. Une de leurs activités est le retour des courses de boîte à savon.

Ainsi pour bien faire cette compétition amicale pour la jeunesse de l'Abitibi-Ouest, il aimerait pouvoir utiliser la rampe de lancement pour les boîtes à savon appartenant à la municipalité.

Il demande si la municipalité serait disposée à prêter la rampe. Le transport de la rampe sera fait par eux avec de l'équipement appropriée pour respecter l'état de la rampe.

Il est proposé par Tony Rancourt, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande du club optimiste de La Sarre.

2024-04-44 Demande de dérogation mineure

Considérant qu'aucune opposition n'a été exprimée suite à l'avis public affiché le 7 mars 2024 pour une demande de dérogation mineure relative à la résidence qui est située au 849, 4^e-et-5^e Rang Est à Poularies, lot 5 049 224.

La demande présentée a pour but d'accepter l'installation de 4 conteneurs de 40 X 8 pi, même si le règlement de zonage # 85 mentionne que l'ensemble des garages ou des dépendances ne peut occuper une superficie au sol qui soit supérieur à 15 % du terrain jusqu'à un maximum de 139 mètres carrés (1496 pieds carrés).

Le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal d'accepter cette demande.

En conséquence, il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la demande de dérogation mineure relative à la résidence située au 849, 4^e-et-5^e Rang Est à Poularies, lot 5 049 224 du canton de Poularies, soit acceptée.

2024-04-45 Achat d'une remorque

Il est proposé par Hugh Fortier, appuyé par Tony Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'une remorque à benne basculante en acier galvanisé avec double essieux pour un maximum de 14 000 \$ avant taxes.,

Séance de travail

Il est convenu que s'il est nécessaire de faire une séance de travail en avril 2024, une date serait fixée ultérieurement.

2024-04-46 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Francine Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée, il est 21h10.

Maire _____ **Greffière-trésorière/dir.gén.** _____

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.